



Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010

Les entreprises créées au premier semestre 2014 (« cohorte 2014 »), hors régime de l'auto-entrepreneur, l'ont été le plus souvent par des salariés du secteur privé et des chômeurs. La proportion de femmes créatrices est stable par rapport aux générations précédentes de créateurs, au-dessous de 30 %. Un peu plus âgés et diplômés que ceux de la cohorte 2010, les créateurs du premier semestre 2014 ont plus souvent mené leur projet seuls. Le commerce, la construction et les activités spécialisées scientifiques et techniques sont toujours les secteurs les plus favorables à la création. Les projets de 2014 sont plus modestes que ceux de 2010. Ils nécessitent moins d'investissement financier au départ et bénéficient moins souvent d'aides publiques qu'en 2010. La clientèle de ces nouvelles entreprises reste toujours principalement locale et se compose le plus souvent de particuliers. Le démarrage des entreprises créées au premier semestre 2014 s'est accompagné une fois sur quatre de la création d'au moins un emploi salarié au cours de l'année 2014.

Damien Richet et Stéphane Thomas, Pôle national de compétence Démographie des entreprises et des établissements, Insee

En 2014, 267 000 entreprises ont été créées (*définitions*) en France, hors régime de l'auto-entrepreneur. Parmi celles créées au premier semestre, 125 000 entrent dans le champ de cette étude (*sources*).

Moins de chômeurs et plus de salariés qu'en 2010

Au premier semestre 2014, les créateurs sont en premier lieu des salariés du privé (32 %) puis des chômeurs (27 %). Ceci est une première : pour les cohortes précédentes (2006 et 2010), les chômeurs étaient les plus nombreux. En 2010, ces derniers représentaient 33 % des créateurs contre 28 % pour les salariés du privé (*figure 1*). En 2014 les travailleurs indépendants sont un peu plus nombreux parmi les créateurs (16 % après 14 % en 2010). La part des chefs d'entreprises reste quasiment stable (10 % après 9 % en 2010).

La proportion de créatrices reste stable

La création d'entreprise demeure une activité très masculine : la proportion de femmes (28 %) ne progresse pas entre 2010 et 2014. Elle varie fortement selon la catégorie

juridique de l'entreprise et son secteur d'activité. Ainsi, en 2014, 38 % des entreprises individuelles créées l'ont été par des femmes (+ 4 points par rapport à la cohorte de 2010). À l'inverse, 22 % seulement des sociétés ont été créées par des femmes (25 % en 2010).

1 Répartition selon la situation antérieure des créateurs d'entreprise

Statut du créateur	Cohorte 2014	Cohorte 2010	en %
Indépendant ou à son compte	16,2	14,3	
Chef d'entreprise salarié	9,7	9,2	
Salarié, apprenti, stagiaire rémunéré, dont :	35,8	32,3	
<i>agent du public</i>	3,6	3,9	
<i>agent du privé</i>	29,5	28,4	
<i>intérimaire, en CDD, intermittent</i>	2,7		
Au chômage, dont :	26,8	33,0	
<i>depuis moins d'un an</i>	15,9	22,0	
<i>depuis un an ou plus</i>	10,9	11,1	
Sans activité professionnelle	7,6	7,9	
<i>dont retraité</i>	1,9	2,0	
Étudiant ou scolaire	3,9	3,2	
Ensemble	100,0	100,0	

Lecture : 16,2% des créateurs du premier semestre 2014 étaient indépendants ou à leur compte juste avant la création.
Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

Les créatrices d'entreprises sont majoritaires dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale (65 %) et les autres activités de services aux ménages (58 %). Cette forte spécialisation tend à s'accroître, puisque ces proportions étaient respectivement de 58 % et 55 % en 2010. À l'opposé, certains secteurs sont très masculins, notamment la construction (91 % des créateurs sont des hommes), l'information-communication (84 %) et le transport-entreposage (83 %).

Des créateurs légèrement plus âgés et plus diplômés que ceux de 2010

Les créateurs d'entreprises de 2014 sont légèrement plus âgés que leurs prédécesseurs de 2010 (figure 2). 22 % ont plus de 50 ans alors qu'ils n'étaient que 20 % en 2010. Les créateurs d'au moins 60 ans sont surreprésentés dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques : un quart d'entre eux choisit ce type d'activité, soit le double de la proportion concernant l'ensemble de la population (13 %).

Tous secteurs confondus, la progression de la part de créateurs « seniors » se fait au détriment des âges intermédiaires. En effet, en 2014, les moins de 30 ans représentent près d'un créateur sur cinq, soit une très légère hausse par rapport à 2010. Ces jeunes créateurs sont plus souvent des femmes que la moyenne (34 % contre 28 %). Ils sont de ce fait plus présents dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale où ils sont à l'origine de 33 % des créations (+ 7 points par rapport à 2010). De même, ils sont à l'initiative de 29 % des créations dans le secteur des « autres activités de services aux ménages » (+ 4 points par rapport à 2010).

Les créateurs de 2014 sont plus diplômés que ceux de 2010. Ainsi, 31 % sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à la licence, soit 4 points de plus qu'en 2010. À l'inverse, 19 % possèdent un CAP ou un BEP, soit 2 points de moins qu'en 2010. La part de ceux ayant au plus le brevet des collèges reste quasiment stable à 17 % en 2014 après 18 % en 2010 (figure 3).

Plus d'expérience dans le métier mais moins dans la création

En 2014, comme en 2010, 62 % des créateurs ont créé une entreprise qui correspond à leur principal métier. Ceux de 2014 sont un peu plus chevronnés : 41 % ont une expérience de plus de 10 ans dans ce métier (39 % en 2010). Mais, en 2014, ils sont moins expérimentés dans la création d'entreprise elle-même. En effet, pour 72 % d'entre eux, il s'agit de leur première expérience, contre 67 % pour la cohorte de 2010. Parmi les 28 % de créateurs de 2014 qui avaient déjà une expérience dans la création, 13 % (soit environ 16 000) avaient

déjà créé au moins une entreprise sous le régime de l'auto-entrepreneur, sans que l'on puisse dire si celle-ci avait un lien avec la création de 2014.

En outre, les créateurs de 2014 sont 30 % à avoir bénéficié d'un appui familial ou de proches, alors qu'ils étaient 43 % en 2010. Ils ont donc beaucoup plus fréquemment monté leur projet seuls : 41 % des créateurs en 2014 (28 % en 2010). Seuls 21 % déclarent s'être appuyés sur une structure dédiée à la création d'entreprise, ce qui constitue un recul de 7 points par rapport à 2010.

Les créateurs de 2014 apparaissent donc plus solitaires dans leurs démarches de création que ceux de 2010. En corrélation avec cette situation, leurs projets sont souvent plus modestes.

Davantage de projets avec un faible investissement initial

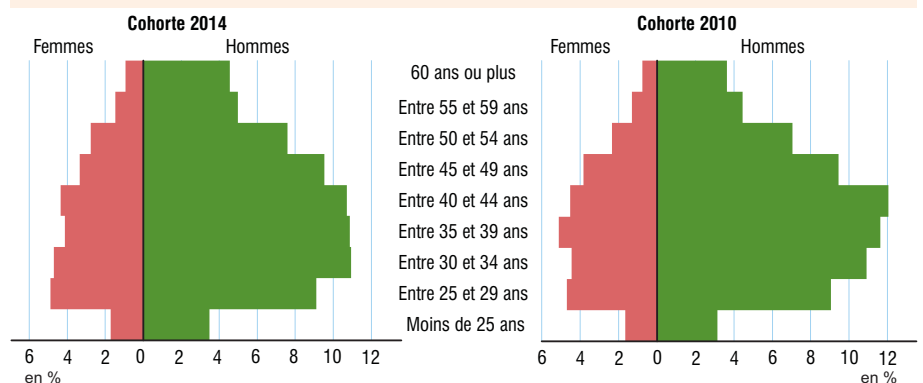
Les moyens investis au démarrage sont plus modestes en 2014 qu'en 2010 (figure 4). Ainsi 53 % des créateurs de 2014 se sont lancés dans leur projet avec un investissement initial inférieur à 8 000 euros, alors que cette proportion n'était que de 44 % en 2010. L'écart est même de 10 points si l'on compare les projets initiés avec moins de

2 000 euros. Ces derniers représentent 29 % des créations de 2014 (après 19 % en 2010). Ces projets modestes sont surreprésentés dans l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (42 %), les « autres activités de services aux ménages » (36 %) et les activités immobilières (36 %). Cependant, les créations disposant de moyens plus conséquents (80 000 euros ou plus) représentent une proportion stable autour de 12 %. Ces projets à fort capital initial sont plus fréquents dans l'hébergement-restauration (23 %), les arts, spectacles et activités récréatives (19 %), les activités financières et d'assurance (18 %), les transports et l'entreposage (18 %) et l'industrie (17 %) (figure 5).

Les moyens investis sont très liés à la catégorie juridique de l'entreprise. Ainsi 85 % des créations mobilisant plus de 160 000 euros au départ sont des sociétés. À l'inverse, 64 % des projets les plus modestes (moins de 2 000 euros) correspondent à des créations d'entreprises individuelles.

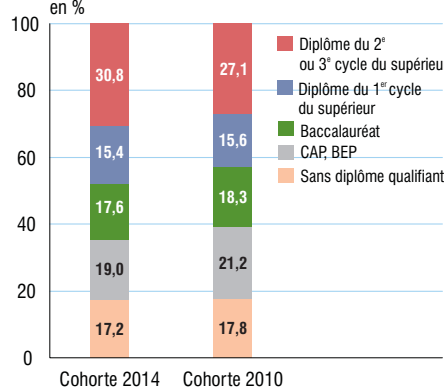
Une large majorité d'entrepreneurs ne mobilisent pas de ressources financières extérieures pour initier leurs projets. 65 % des créateurs de 2014 n'ont en effet aucune source de financement en dehors de leurs ressources personnelles ou familiales. En 2010, ils n'étaient que 54 % dans ce cas. Si ce

2 Pyramides des âges des créateurs d'entreprise



Lecture : 4,9 % des créateurs du premier semestre 2014 sont des femmes âgées de 25 à 29 ans.
Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

3 Répartition par niveau de diplôme des créateurs d'entreprise



Lecture : 30,8 % des créateurs du premier semestre 2014 sont diplômés du 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement supérieur.
Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

4 Répartition des nouvelles entreprises selon les moyens engagés au démarrage du projet

Moyens au démarrage	Cohorte 2014	Cohorte 2010
Moins de 2 000 euros	29,1	18,8
De 2 000 à moins de 4 000 euros	9,5	11,8
De 4 000 à moins de 8 000 euros	14,0	13,7
De 8 000 à moins de 16 000 euros	14,2	16,8
De 16 000 à moins de 40 000 euros	13,9	17,1
De 40 000 à moins de 80 000 euros	7,5	8,9
De 80 000 à moins de 160 000 euros	5,0	6,1
160 000 euros ou plus	6,8	7,0
Ensemble	100,0	100,0

Lecture : 29,1 % des créateurs du premier semestre 2014 ont démarré leur projet avec moins de 2 000 euros.
Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

constat est valide quels que soient les moyens engagés, il est plus flagrant pour les projets de moindre envergure. En effet, quasiment tous les créateurs (94 %) de 2014 ayant investi moins de 2 000 euros au démarrage de leur entreprise ne font pas appel à des ressources extérieures. En 2010, seulement 75 % des créateurs de cette catégorie étaient dans ce cas.

Parmi les 35 % de créateurs de 2014 qui mobilisent des ressources extérieures, 82 % empruntent auprès d'établissements bancaires. Ainsi 29 % des créations d'entreprises donnent lieu à un emprunt bancaire, cette proportion est inférieure de 11 points à celle observée en 2010. 79 % de ces prêts sont au titre de l'entreprise.

Commerce, construction, activités spécialisées scientifiques et techniques : même trio de tête

Plus d'une création d'entreprise sur cinq s'est faite dans le commerce au cours du premier semestre 2014. Le secteur de la construction représente 19 % des créations et celui des activités spécialisées scientifiques et techniques, 13 %. On retrouve ainsi le même classement qu'en 2010. Toutefois, la part du commerce dans la création d'entreprises diminue de 25 % à 21 % (figure 6).

En 2014, l'ensemble des activités de services aux ménages (enseignement, santé humaine et action sociale, arts, spectacles et activités récréatives et « autres activités de services aux ménages ») représente 16 % des créations, 3 points de plus qu'en 2010. Le poids des autres secteurs est relativement stable entre les deux générations de créateurs.

Comme en 2010, 61 % des créations se constituent sous forme sociétaire. La part des sociétés par actions simplifiées (SAS) progresse au détriment de celle des sociétés à

responsabilité limitée (SARL), confirmant le succès de cette catégorie juridique depuis 2010 : en 2014, 38 % des sociétés se sont créées sous forme de SAS (11 % en 2010).

Des créations moins aidées qu'en 2010

44 % des créateurs d'entreprise de 2014 ont bénéficié d'un dispositif d'aide publique. C'est 5 points de moins que pour les créateurs de 2010. L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) demeure l'aide la plus fréquente, puisque 36 % des créateurs de 2014 en ont bénéficié. Elle est toutefois moins utilisée qu'en 2010 (41 %). En effet, elle est principalement destinée aux demandeurs d'emploi, qui sont relativement moins nombreux parmi les créateurs de 2014 que parmi ceux de 2010. Ensuite, l'aide à la reprise ou à la création d'entreprise (Arce) bénéficie à 9 % des créateurs de 2014. Enfin, le nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (Nacre) aide 6 % des créateurs de 2014 (9 % en 2010). Les autres types d'aide – prêts à la création d'entreprise (PCE), aides liées à l'innovation, exonérations de cotisations ou d'impôts, etc. – sont bien moins fréquents en 2014 que les autres dispositifs. Ils sont également en baisse par rapport à 2010.

Principalement une clientèle locale de particuliers

En matière de chiffre d'affaires, les particuliers constituent la clientèle principale de 63 % des nouvelles entreprises de 2014. 33 % sont plutôt tournées vers les entreprises et 4 % vers des administrations ou des organismes publics ou parapublics. La clientèle est essentiellement locale pour 60 % des nouvelles entreprises. 19 % ont une clientèle plutôt

régionale, 15 % plutôt nationale. 6 % ont leur clientèle principale à l'étranger. Cependant, le nombre et la localisation des clients dépendent fortement de l'activité de l'entreprise. 61 % des nouvelles entreprises ont plus de 10 clients. C'est plus souvent le cas des entreprises déclarant avoir une clientèle majoritairement composée de particuliers (77 %) que de celles ayant une clientèle majoritairement composée d'entreprises (31 %). Le nombre de clients est logiquement plus élevé dans la santé humaine et l'action sociale, l'hébergement et la restauration, et d'une manière générale dans les entreprises destinant leurs produits ou services aux particuliers.

Cette distinction se retrouve dans la localisation de la clientèle. En effet, 73 % des entreprises tournées vers les particuliers ont une clientèle majoritairement locale, soit le double de la proportion observée pour les entreprises davantage tournées vers d'autres entreprises (36 %).

Les entreprises de l'information et de la communication ont la clientèle la plus éloignée : plus de la moitié d'entre elles déclarent avoir une clientèle nationale voire internationale.

Un recours aux services extérieurs en baisse

Les trois quarts des entreprises créées en 2014 font appel à des services extérieurs payants. C'est 7 points de moins que pour les entreprises créées en 2010.

La comptabilité est la plus fréquemment externalisée : 68 % des créateurs de 2014 procèdent ainsi. Il en est de même pour la publicité dans 17 % des entreprises. C'est dans ces deux domaines que le moindre recours aux services extérieurs payants entre les générations 2010 et 2014 se fait le plus ressentir : les parts de créateurs qui ont

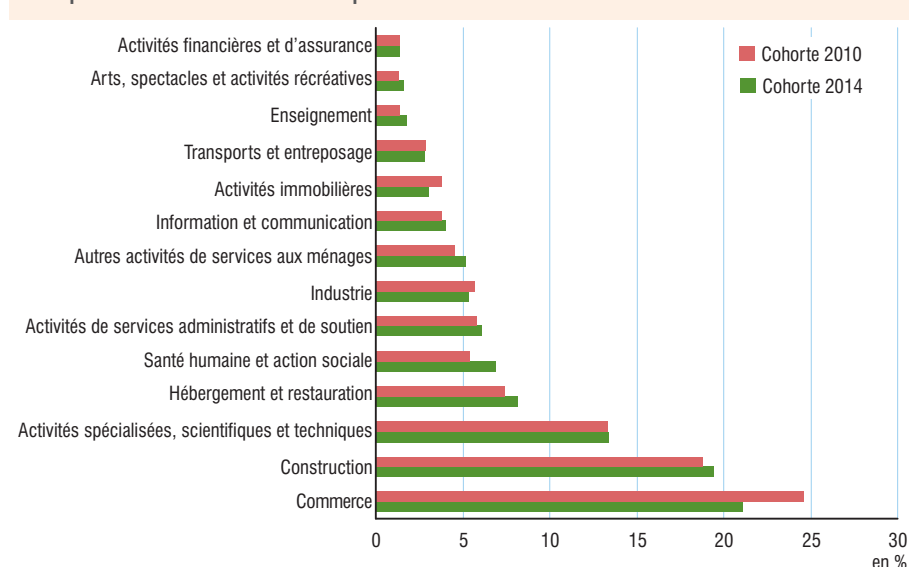
5 Proportion de projets lancés avec 80 000 euros ou plus par secteur d'activité en %

Activité	Proportion
Industrie	17,5
Construction	5,4
Commerce	15,6
Transports et entreposage	17,9
Hébergement et restauration	23,1
Information et communication	8,3
Activités financières et d'assurance	17,6
Activités immobilières	13,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,1
Activités de services administratifs et de soutien	8,2
Enseignement	9,6
Santé humaine et action sociale	8,0
Arts, spectacles et activités récréatives	18,9
Autres activités de services aux ménages	7,9
Ensemble	11,8

Lecture : 17,5 % des créateurs d'entreprise de l'industrie du premier semestre 2014 ont lancé leur projet avec 80 000 euros ou plus.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

6 Répartition des nouvelles entreprises selon le secteur d'activité



Lecture : 21,1 % des nouvelles entreprises du premier semestre 2014 appartiennent au secteur du commerce.

Source : Insee, enquêtes Sine 2010 et 2014.

recours à des services extérieurs payants pour leur comptabilité ou leur publicité ont baissé de 6 points. Dans les autres domaines (gestion, transports et entreposage, nettoyage, etc.), la propension à externaliser est assez faible (moins de 8 %) et stable.

C'est surtout au sein des petits projets (en matière de moyens au démarrage) que le recours aux services extérieurs payants régresse, notamment pour ce qui concerne la comptabilité. Dans 48 % des projets qui ont démarré avec moins de 2 000 euros en 2014, il n'y a pas de recours à des services extérieurs payants. Cette proportion n'atteignait que 39 % pour les créations semblables de 2010.

Une entreprise sur quatre emploie au moins un salarié fin 2014

Au démarrage de leur activité, 17 % des entreprises créées au premier semestre 2014 avaient déjà embauché au moins un salarié autre que le créateur lui-même (elles étaient 10 % à le déclarer au moment des formalités de création). Cette part a évolué rapidement puisque 25 % d'entre elles étaient employeuses au quatrième trimestre 2014. Ainsi, les entreprises créées au premier semestre 2014 et toujours en activité en fin d'année employaient 57 000 salariés (hors dirigeants) au moment du démarrage de leur activité, et 89 000 fin 2014. Ceci correspond à une moyenne de trois salariés en plus du dirigeant, pour les entreprises employeuses.

Les entreprises individuelles n'étaient employeuses fin 2014 que dans 7 % des cas, alors que 35 % des entreprises créées en personne morale ont embauché avant la fin de l'année. C'est dans le secteur de l'hébergement et de la restauration que les

nouvelles entreprises ont le plus souvent procédé à des embauches de salariés dans leurs premiers mois d'activité : c'est le cas pour près de la moitié d'entre elles. Elles comptent en moyenne 3,2 salariés au quatrième trimestre 2014. Dans une moindre mesure, la construction et les transports regroupent davantage de nouvelles entreprises employant au moins un salarié (30 %) que la moyenne des secteurs d'activité. Les entreprises du transport emploient en moyenne 4,3 salariés en plus du créateur en fin d'année 2014, et celles de la construction 2,5. Si les activités industrielles dans leur ensemble sont à peine plus employeuses que la moyenne en fin d'année 2014 (27 % contre 25 %), elles procèdent, lorsqu'elles embauchent, à des recrutements plus importants (4,4 en moyenne). ■

Sources

Le **système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine)** est un dispositif permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Le champ de l'enquête Sine couvre l'ensemble des créations d'entreprises, hors auto-entrepreneurs, qui ont vécu plus d'un mois dans l'ensemble des activités économiques marchandes, à l'exclusion des activités agricoles. Les entreprises créées sous le régime de l'auto-entrepreneur font l'objet d'une enquête spécifique. Ainsi, parmi les 141 000 unités créées au premier semestre 2014, 125 000 entreprises entrent dans le champ de l'enquête et 45 000 ont été interrogées dans le cadre de l'enquête Sine de 2014. Ces dernières seront de nouveau enquêtées en 2017 et 2019.

La nomenclature utilisée pour les enquêtes relatives à la génération 2014 est la NAF rév. 2

au niveau A21. Les intitulés des postes « Autres activités de services » et « Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » ont été remplacés par « Autres activités de services aux ménages » et « Commerce », plus explicites.

Définitions

Création d'entreprise : elle correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Ce concept harmonisé au niveau européen inclut aussi la réactivation d'entreprise après une interruption de plus d'un an et la reprise d'entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, du point de vue de l'activité et de la localisation. La notion de création d'entreprise dans les enquêtes Sine est un peu plus restrictive. En effet, sont exclues les entreprises ayant vécu moins d'un mois et les « activations économiques » correspondant à des immatriculations dans Sirene (système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) avant le 1^{er} janvier de l'année de la génération considérée.

Bibliographie

- Richet D., Rousseau S., Mariotte H., « Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : trois ans après, 30% sont encore actifs », *Insee Première* n° 1595, mai 2016.
- Bonnetête F., Rousseau S., « Les créations d'entreprises en 2015 : net repli des immatriculations de micro-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1583, janvier 2016.
- Richet D., « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543, avril 2015.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : C. Kohler
Impression : Jouve
Code Sage IP1681600
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2016

• **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

• Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :
<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

